

Mes coordonnées

HAREL Philippe

10 rue de la mairie

28140 Fontenay sur Conie

Tel : 06 62 39 07 24 Email : philippeharel@outlook.fr

Objet : Enquête publique N°2 concernant plateforme semences et centre logistique

Destinataire : Monsieur Jean-Claude Gagnol, commissaire enquêteur,

Monsieur le commissaire enquêteur

Je vous fais part de mes observations concernant le projet de construction plateforme semences et d'un centre logistique sur la parcelle de la société SCAEL.

Un avis défavorable à déjà été émis par la CCCB et la DDT (Page 25)

Bien que conscient de l'intérêt du développement économique du territoire, je souhaite attirer votre attention sur les observations que me suggère la lecture du projet sur cette parcelle, la ZA du champ Belon peut accueillir ce projet dans le cadre du PLUi.

1. N'est-il pas possible de réaliser ce projet sur la ZA Champ Belon qui possède un accès direct RD 927 qui est l'Axe majeur pour le développement (Page 15), dimensionné pour accueillir un trafic supérieur et un accès direct à la Voie SNCF (Page 23 et 24). Les nuisances sonores de ce côté d'Orgères en Beauce seraient moindres.
2. La fermeture du site d'Artenay (Page 16) provoquera une augmentation des flux routiers (Semence + centre logistique) qui s'ajoute au flux déjà existant avec les silos. La RD 29 est de plus en plus fréquentée par des marcheurs - Accès promenade Fontenay sur Conie et aux bois de Cambrai (Carte page 36). Un moyen de protection de ces piétons semble nécessaire si la réalisation de ce projet se fait à cet endroit (Page 17).
3. Les entrées et sorties peuvent-ils se faire par les silos existants (Page 18), la voie ferrée est déjà en place (Page 23 et 24), peu de riverains seraient impactés, et cela limiteraient les risques pour les piétons de la RD29.

4. Le site du projet se situe à proximité de deux ZNIEFF (Page 36), la ZA Champ belon est plus éloigné des 2 deux ZNIEFF. Sur les cartes (page 38, 39), la ZA Champ Belon est éloignée des boisements, des cours d'eau et milieux humides.
5. Les D29, D132.4 et D153.4 une perspective ouverte sur le site du projet (Page 45). Ces bâtiments auraient un impact plus faible coté ZA Champ Belon.
6. L'amélioration des conditions de travail amené par ce projet ne dépend pas de sa situation géographique (Page 23)
7. La retombée économique en termes d'emploi est faible avec une seule création temps plein et quatre emplois saisonniers pour la 1^{ère} phase (Page 23), aucune création d'emplois pour la 2^{ème} phase (Page 23). Aucune création d'emplois indirects, les entreprises sont déjà présentes sur le secteur. Pendant la construction, généralement les ouvriers restent et déjeunent sur la base vie, très peu de clients potentiels pour les commerçants locaux.
8. Le projet comporte trois phases, il n'est pas noté quelle activité de stockage ou quel type de produit correspond à la 3^{ème} phase (Page 17).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.